



MAIRIE DE CHAMPDIEU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2026

Délibération n°2026-040-DE

OBJET : Budget annexe : Bâtiment commerciaux : Affectation résultat fonctionnement 2025

En exercice :
19 membres

Présent(s) : 15

Excusé(s) : 4

Pouvoir(s) : 2

Absent(s) : 0

Pour : 17

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 0

Le six juillet deux mille vingt six, 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur COUCHAUD Patrice, Maire.

Date de convocation : 30 juin 2026

Les membres présents en séance :

Patrice COUCHAUD, Yves CHAZAL, Patricia CHOMARAT, Frédéric DUFOUR, Catherine RIVAL FOUBERT, David MASSACRIER, Evelyne SKORUPOWSKI, Alain CHEVET, Pierre-Marie BROSSE, Marie-Noëlle THIOLLIER, Véronique DERORY, Baptiste CHABANCE, Solène TIRILLY, David HARMAND, Amélie COLOMBIER

Le ou les membre(s) ayant donnés un pouvoir :

Stéphanie SEON pouvoir à Patrice COUCHAUD, Camille DECOMBE pouvoir à Frédéric DUFOUR

Le ou les membres absent(s) :

Le ou les membres excusé(s) :

Chantal MEDAL, Stéphanie SEON, Camille DECOMBE, Mickaël MASSARO

Secrétaire de séance : Monsieur Yves CHAZAL

Après avoir examiné le compte financier unique 2025 du budget annexe « Bâtiments commerciaux » de la commune de Champdieu, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte financier unique 2025 fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 27 611.58 €

- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200461-20260706-2026-040-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2026

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) + 23 829.64 €

B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) + 3 781.94 €

C Résultat à affecter

= A+B (hors restes à réaliser) + 27 611.58 €

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

D Solde d'exécution d'investissement - - 20 080.73 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement - 7 700.00 €

Besoin de financement F =D+E - 27 780.73 €

AFFECTATION = C =G+H 27 611.58 €

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement 27 611.58 €

G = au minimum, couverture du besoin de financement F

2) H Report en fonctionnement R 002 0 €

DEFICIT REPORTE D 002 0 €

Champdieu, le 06 juillet 2026

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Monsieur Yves CHAZAL

**Yves
CHAZAL**

Signature
numérique de Yves
CHAZAL
Date : 2026.07.07
15:37:33 +02'00'



**Patrice
COUCHAUD**

Signature
numérique de
Patrice COUCHAUD
Date : 2026.07.08
08:06:13 +02'00'

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200461-20260706-2026-040-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2026